

leur obtention de sources locales de financement raisonnables et à leur bonne gestion de leurs avoirs financiers.

Les pays africains doivent également améliorer la gestion des organisations régionales pour plus de transparence et recruter du personnel compétent pour combler les carences administratives de leurs institutions et offrir plus de crédibilité aux déclarations d'intention.

Le prélèvement communautaire de la CEDEAO, malgré les difficultés auxquelles se heurte sa mise en œuvre, est une initiative positive, qui pourrait d'ailleurs s'élargir progressivement au continent. Ainsi, le Canada pourrait encourager, dans l'esprit de l'intégration régionale qui guide l'Union africaine et d'autres institutions, la mise sur pied d'un *prélèvement pour la paix en Afrique*, un mécanisme de prélèvement analogue à celui de la CEDEAO qui donnerait plus de ressources pour prévenir, gérer et résoudre les conflits armés en Afrique. L'administration d'un tel mécanisme pourrait être confiée à l'Union africaine.

1.3. Développement de forces d'interventions professionnelles et responsables

1.31. Assurer la formation en maintien de la paix

En matière de formation en maintien de la paix, les efforts qui sont actuellement déployés pour former les forces armées et les corps de police à travers des cours touchant des questions cruciales (démobilisation et réintégration des ex-combattants, les droits de la personne, les relations civilo-militaires dans les opérations de paix ou des problématiques spécifiques reliées aux femmes et aux enfants) doivent être poursuivis car ils peuvent jouer un rôle positif dans l'évolution du professionnalisme dans les corps de sécurité africains. À ce sujet, les efforts du Centre Pearson de formation en maintien de la paix, des Forces armées canadiennes et des différents corps policiers canadiens sont louables, et doivent être encouragés.

Cependant, à cause de la concurrence que se livrent certains pays développés dans la région, le Canada devra continuer à faire la promotion de son approche. Il devra, en particulier, voir à ce que l'approche canadienne de la formation soit considérée sérieusement par les responsables d'organisations africaines impliqués dans la définition et l'application de programmes régionaux de formation. Le Canada devra démontrer l'impartialité et l'efficacité de son modèle comme une alternative aux programmes offerts par les grandes puissances.

Il serait toutefois utile que le Canada ne se cantonne pas au seul aspect du maintien de la paix traditionnel, mais tente d'influencer le développement de capacités adaptées aux exigences militaires fermes et élevées des opérations de paix multilatérales. Autrement dit, il faut que la formation, toujours influencée par les standards onusiens du maintien de la paix classique, intègre des doctrines et des concepts opérationnels communs qui pourront être mis en œuvre par les formations régionales africaines, notamment pour des opérations d'imposition de la paix.